

DATE DE CONVOCATION : L'an deux mille vingt-quatre, le douze décembre à 19 heures 00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick PAQUE, Maire,
5 décembre 2024

ÉTAIENT PRÉSENTS à l'ouverture de la séance : Mesdames et Messieurs Cyril BRUZZESE – Sylvie DESCHAMPS – Clémentin FIGUET – Corinne JOURDAN - Nathalie LACOSTE – Béatrice MOULIN-MARTIN – Yannick PAQUE – Jean-Luc PETIT – Patrick RAMON - Pascal ROUSSET - Kenan SOLMAZ – Geneviève TABARET -Hélène TALARCZYK – Marie-Dolorès THUDEROZ - Claude VARENNES - Jérémie VIAL

NOMBRE DE CONSEILLERS :
EN EXERCICE : 27
PRÉSENTS : 16
PROCURATIONS: 6
VOTANTS : 22
POUR : 22
ABSTENTION: 0
CONTRE : 0
N° 2024-67

Avaient donné procuration : Mesdames et Messieurs Jean-Pierre PODKOWA (pouvoir à Yannick PAQUE) – Emilie RATTON (pouvoir à Corinne JOURDAN) – Sébastien BIZET (pouvoir à Jean-Luc PETIT) – Fatima BENKHEIRA (pouvoir à Jérémie VIAL) – Jessica ROSINET (pouvoir à Clémentine FIGUET) -Annie MONNERY (pouvoir à Kenan SOLMAZ)

Étaient absents excusés : Madame et Messieurs Serge BERNARD – Yann FLAMANT -Willy GABRIEL - Ilyes TELALI - Eliane GEOFFROY

M Cyril BRUZZESE a été élu secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION : Mise à disposition gratuite de la salle polyvalente

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération 2023-119 fixant les tarifs 2024 pour location des salles municipales,

Vu la demande de France Travail pour organiser un forum de l'emploi le 14 février 2025 à Beaurepaire

Considérant que cette manifestation a un intérêt avéré pour la population beaurepairoise,

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DONNE son accord à la mise à disposition à titre gratuit, de la salle polyvalente, au bénéfice de France Travail le 14 février 2025
- AUTORISE le Maire à signer la convention y afférente

Le Maire

Yannick PAQUE

